

Aide à l'achat d'un vélo

disponible pour 7 types de
vélos : votre futur vélo est
surement éligible !



Île-de-France Mobilités vous offre une aide à l'achat valable pour différents types de vélos.

Quel vélo ?	Qui ?
Vélo à assistance électrique (VAE)	Majeur et mineur émancipé
Vélo pliant	
Vélo cargo sans aide électrique	
Vélo cargo avec aide électrique	
Kit d'électrification d'un vélo installé par un professionnel	
Vélo adapté*	Majeur et mineur émancipé justifiant qu'ils ne peuvent utiliser un vélo classique
Vélo mécanique	15 – 25 ans

* Vélo spécial pour une personne ne pouvant pas faire de vélo classique à deux roues (avec ou sans assistance électrique), par exemple : vélo tandem, tricycle, vélo à enjambement bas, handbike, vélo-pousseur...



Quels sont les vélos éligibles ?

Tous les vélos neufs ou reconditionnés
et leurs accessoires suivants :

Quel plafond d'aide Île-de-France Mobilités ?	Quelle participation d'Île-de-France Mobilités ?
400 €	50 % maximum
600 €	
200 €	
1 200 €	
100 €	



Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Habiter en Île-de-France et être majeur ou mineur émancipé*.
- S'engager à ne pas revendre le vélo dans les 3 ans
- Ne pas avoir déjà bénéficié de l'aide d'Île-de-France Mobilités (une demande par personne tous les 5 ans)

* Sauf pour l'aide à l'achat d'un vélo mécanique réservée aux 15-25 ans

À noter : cette aide est cumulable avec les éventuelles aides locale et de l'État, sans plafonnement.

Plus d'informations sur

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/editorial/aide-achat-velos>

Véligo
Location



Vous hésitez encore à passer au vélo électrique ou au vélo cargo ?

Avec Véligo Location, faites le test pendant 6 à 9 mois pour un VAE ou 1 à 3 mois pour un vélo cargo !
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.veligo-location.fr.

Île de France
mobilités